PRO PRIME™ LP



2. FABRICANT

Adhésifs PROMA Inc.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO PRIME™ LP est un apprêt acrylique à forte concentration, de nouvelle génération, de couleur bleue devenant transparent lorsque sec, qui sert à apprêter certains substrats tels que le contreplaqué, les surfaces en béton, les surfaces légères et à base de gypse, les carreaux de céramique et de carrière, les résidus d'adhésifs et d'émulsion asphalteuse (colle noire) et les carreaux de composition de vinyle (VCT) bien collés, préalablement bien préparés, avant de les recouvrir d'un sous-revêtement lissant de marque PROMA. L'apprêt PRO PRIME™ LP peut être appliqué, soit au rouleau, au balai ou en pulvérisation.

Caractéristiques

- Employer **dilué** pour apprêter les surfaces en béton poreuses et à base de gypse pour réduire la porosité avant l'application de produits autolissants ;
- Employer **non dilué** pour apprêter le béton poli, le contreplaqué, les carreaux de céramique et de carrière, les résidus d'adhésifs et d'émulsion asphalteuse (colle noire), les carreaux de composition de vinyle (VCT) bien collés, et le système scellant pour contrôler l'humidité PRO BLOCK™ MMS ECO avant l'application de produits autolissants ;
- S'applique facilement à l'aide d'un rouleau ou d'un balais ;
- Idéal pour utiliser comme apprêt avant d'installer le produit PRO CBM™ 2 sur une surface en béton ;
- Employer pour apprêter les surfaces en béton avant d'installer un système de plancher chauffant autocollant ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballages

Bouteille de 3,79 L (1 gal US) ; seau de 18,9 L (5 gal US)



Béton | *Contreplaqué de catégorie "Extérieur"* | *Résidu de colle noire* | *Carreaux de vinyle et de vinyle-amiante ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)* | *Vieux Carrelages* | *PRO BLOCK™ MMS ou PRO BLOCK™ MMS ECO*

ÉCOLOGIQUE

JUSQU'À 10 ANS GARANTIE LIMITÉE



Supports appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale, pour les sols INTÉRIEURS à usage résidentiel et circulation légère dans des endroits secs seulement ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Gypse et surfaces en béton léger * ;
- Carreaux de céramique et de carrière existants ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié et les résidus d'adhésifs non-soluble dans l'eau ;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT) ;
- Système scellant pour contrôler l'humidité PRO BLOCK™ MMS ou PRO BLOCK™ MMS ECO.

* *Pourvu qu'une résistance d'adhésion de 0,5 MPa (72 lb/po²) soit atteinte en tant que minimum pour les applications d'autonivellement.*

Restrictions

- Pour installation INTÉRIEURE seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes d'humidité.
- Ne pas employer comme couche de finition, de surfaçage ou d'usure ni comme bouche-pores sans le recouvrir d'un revêtement de sol approprié.
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas utiliser directement sur de l'acier, un plancher rigide ou souple existant tels que les carreaux de porcelaine, les feuilles de vinyle de qualité, le linoléum, le terrazzo, etc. Pour ces substrats, veuillez utiliser l'apprêt PRO SUPERPRIME™ ou PRO SUPERPRIME™ 1C (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Ne pas utiliser sur des surfaces mouillées.
- Ne pas utiliser pour les installations soumises à l'exposition prolongée à l'eau.

4. FICHE TECHNIQUE

REMARQUE : Les données techniques fournies sont des moyennes basées sur des essais en laboratoire dans des conditions contrôlées (23° C [73° F] et 50% HR), effectués conformément aux méthodes d'essai standard de l'industrie (le cas échéant), et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances réelles peuvent varier en fonction des conditions du chantier et des méthodes d'installation utilisées. Veuillez contacter notre service technique pour de plus amples informations.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES [@23 °C (73 °F) et 50 % HR]	
Temps de séchage	1-3 heures

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES [@23 °C [73 °F] et 50 % HR]	
Contenu en COV	0 g/L
pH	8,0
Densité	1,06 g/mL
Couleur du produit mouillé	bleu clair
Couleur du produit une fois séché	transparent
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec. ***Protéger du gel.***	

Couverture approximative par 3,79 L [1 gal US] lorsque non dilué
18 - 37 m² (200 - 400 pi²)
Couverture approximative par 3,79 L [1 gal US] lorsque dilué avec de l'eau
56 -111 m² (600 - 1200 pi²)

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à ,002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives qui s'appliquent au type de revêtement de sol en cause.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur le sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat, ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendus conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable ou deau à pression, etc.) pour enlever toutes traces de peinture, de revêtements de surface, particules, béton contaminé et autres contaminants non adhérents. La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence des produits lissants ou du mortier pour carreaux qui sera posé par la suite.
- Les dalles de béton existants comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des résidus d'adhésifs non-soluble dans l'eau doivent être bien collées et nettoyées de tout débris d'adhésif. Puis, APPRÊTER la surface avec le PRO PRIME™ LP (pour plus de détails, communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).
- Les carreaux de céramique et de carrière et les carreaux de sol en vinyle de synthèse existants doivent être correctement préparés, nettoyés et APPRÊTÉS avec le PRO PRIME™ LP (pour plus de détails, communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

  Remarque : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié.

  Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange et Application

<u>Utiliser PRO PRIME™ LP dilué 1:3 pour apprêter les surfaces en béton poreuses et à base de gypse.</u>

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Bien agiter le PRO PRIME™ LP avant de l'employer.
3. Diluer une partie de PRO PRIME™ LP avec 3 parties d'eau potable fraîche et propre.
4. Mélanger et brasser à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute).
5. Appliquer l'apprêt PRO PRIME™ LP sur le substrat à l'aide d'un balai-brosse ou d'un rouleau à poil long. Ceci peut être également pulvérisé.
6. Laisser sécher l'apprêt PRO PRIME™ LP (à partir de sa couleur d'origine bleue) jusqu'à ce qu'il devienne transparent et collant.
7. Deuxième couche sur les substrats à base de gypse très poreux (OPTIONNEL, si requis) : diluer l'apprêt PRO PRIME™ LP, dans un rapport 1:3 dans de l'eau potable fraîche et propre, puis appliquer conformément aux recommandations.

Utiliser PRO PRIME™ LP non dilué pour apprêter le béton poli, le contreplaqué, les carreaux de céramique, le granite, le marbre, les résidus d'adhésifs et d'émulsion asphalteuse, les carreaux de sol en vinyle de synthèse bien collés, et le système scellant pour contrôler l'humidité PRO BLOCK™ MMS ECO.

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Bien agiter le PRO PRIME™ LP avant de l'employer.
3. Mélanger et brasser à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute).
4. Appliquer l'apprêt PRO PRIME™ LP sur le substrat à l'aide d'un balai-brosse ou d'un rouleau à poil long.
5. Laisser sécher l'apprêt PRO PRIME™ LP (à partir de sa couleur d'origine bleue) jusqu'à ce qu'il devienne transparent et légèrement collant.

Remarque : Tous les joints de dilatation et de contrôle doivent être exécutés du substrat au revêtement de sol final et remplis d'un scellant flexible. Ne remplissez pas et ne couvrez pas les joints de dilatation et de contrôle avec le matériel d'installation. Contactez le service technique de PROMA pour plus d'informations.

Temps de séchage

De façon générale, l'apprêt PRO PRIME™ LP sèche dans environ 1 à 3 heures [à 23 °C (73 °F]) et 50 % HR], cependant le temps de séchage peut varier en fonction de la salle et de la température du substrat et les conditions d'humidité au moment de l'application.

Remarque : Essuyer les flaques et les surplus d'apprêt avant d'appliquer les produits autolissants.

Installer les sous-revêtements autonivelants dans les 24 heures qui suivent l'application de l'apprêt PRO PRIME™ LP. Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées si 24 heures se sont écoulées.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer à la fiche de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 866.51.PROMA [7662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez contacter notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [7662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet **www.proma.ca.**

Adhésifs PROMA Inc.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2026 Adhésifs PROMA Inc.